



AQDR

Québec

COUP DE POUCE
AUX AÎNÉS



Rapport annuel 2016-2017



Association québécoise de défense des droits des
personnes retraitées et préretraitées



3208, rue des Sumacs, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1G 1X4
www.aqdr-quebec.org

TABLE DES MATIÈRES

I. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET AVIS DE CONVOCATION.....	3
II : CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017	5
III. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 MAI 2017	7
IV. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 MAI 2016	9
V. DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2016-2017.....	13
VI. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017-2018	27
VII. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016-2017	29
7.1 Le contexte.....	29
7.2 La défense collective : notre mission fondamentale	31
7.3 Adhésions.....	34
7.4 Programmes de l'AQDR Québec.....	34
7.5 Ratification des actes posés par le conseil d'administration	39
7.6 Ratification du rapport d'activités.....	39
VIII. ORIENTATIONS 2017-2018.....	39
8.1 La défense collective des droits des aînés.....	40
8.2 La défense individuelle des droits des aînés	40
8.3 L'intergénérationnel	40
8.4 Le financement de l'AQDR Québec	40
Annexe I – Cliniques juridiques	41

I. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET AVIS DE CONVOCATION



AQDR

Québec

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

Québec, le 5 mai 2017

Madame, Monsieur,

Il me fait plaisir de convier nos membres à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQDR QUÉBEC qui aura lieu, mardi, le 30 mai 2017 de 13 h 30 à 15 h 00, au 3208, rue des Sumacs, 2^e étage, Québec G1G 1X4. Ce lieu est accessible par autobus (le 801, arrêt de Courlis).

L'année 2016-2017 a été marquée par d'importantes réalisations au niveau de la défense des droits des personnes âgées. Nous avons voulu rejoindre les aînés dans tous les arrondissements de la ville de Québec en offrant une programmation diversifiée. Les activités se sont tenues dans les bibliothèques de la ville de Québec situées dans plusieurs arrondissements.

De plus, à l'automne 2016, nous avons tenu sept consultations sur les principaux enjeux et problématiques vécus par les aînés dans différents sites, afin de rejoindre des aînés dans leur milieu de vie. Ces échanges ont été profitables et nous permettent de réaliser un portrait clair sur des principaux enjeux des aînés de notre région.

L'AQDR a aussi amélioré ses services de défense individuelle offerts aux aînés vulnérables. À ce titre, deux bureaux d'avocats contribuent à fournir des conseils de première ligne aux aînés. L'Université Laval, (faculté de Droit et de Psychoéducation) est devenue un partenaire incontournable. En effet, chaque année des étudiants viennent accompagner et supporter les aînés pour de services juridiques et psychosociaux. Depuis janvier 2016, l'AQDR Québec compte deux travailleurs de milieu qui vont à la rencontre des aînés dans leur milieu pour les aider à trouver des ressources qui répondent à leurs besoins.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre Association et nous vous attendons en grand nombre pour cette assemblée.

Nous vous attendons en grand nombre pour cette assemblée.

Judith Gagnon, présidente

P. J. : Ordre du jour.

3208, rue des Sumacs, Québec (Québec) G1G 1X4
418 524-0437 | info.aqdrquebec@gmail.com | www.aqdr-quebec.org

II : CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017

Présidence : (2016)	Madame Judith Gagnon Présidente et coordonnatrice du projet <i>Coup de pouce aux aînés</i>
Vice-présidence : (2016)	Madame Carole Rivard Lacroix Responsable des grands projets de l'AQDR Québec
Trésorière : (2017)	Madame Nicole Laveau Trésorière (Du 26 mai 2016 au 3 avril 2017)
Secrétaire : (2017)	Monsieur Eugène Cantin Secrétaire et responsable du dossier des personnes handicapées
Administratrice : (2016)	Madame Solange Couture Blais Responsable du dossier abus et maltraitance
Administrateur : (2017)	Monsieur Serge Gravel Membre du comité national Revenu et Fiscalité
Administrateur : (2017)	Monsieur Gérald Higgins Animateur communautaire
Administratrice : (2016)	Madame Murielle Vachon Responsable des liens avec l'IVPSA et le CAABC
Administrateur : (2017)	Monsieur Louis-Antoine Lachance

III. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 MAI 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQDR QUÉBEC

LE MARDI, 30 MAI 2017

au 3208, rue des Sumacs, Québec QC G1G 1X4

de 13 h 30 à 15 h 00

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Proposition de nominations d'un(e) président et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 mai 2016
6. Ratification des États financiers 2016-2017
7. Nomination des vérificateurs 2017-2018
8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2017-2018
9. Rapport d'activités - État de situation 2016-2017
10. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration
11. Orientations 2017-2018
12. Élection des membres du conseil d'administration
 - 12.1 Présentation des candidats
 - 12.2 Vote, s'il y a lieu
 - 12.3 Huis clos et pause
 - 12.4 Élection du comité exécutif
13. Proclamation du nouveau conseil d'administration
14. Questions et commentaires
15. Levée de l'assemblée.

IV. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 MAI 2016

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'AQDR QUÉBEC, tenue le jeudi 26 mai 2016, de 13 h 30 à 15 h 30, au 3208, rue des Sumacs, Québec.

PRÉSENTS :

Mesdames : Judith Gagnon (CA), Lise Paquet, Gaétane Frenette (Table), Monique Dupuis, Carole Rivard (CA), Murielle Vachon (CA), Martine Champagne (CA), Louise Hudon, Ghislaine Auclair, Micheline Cloutier, Pierrette Denis, Michèle Reny, Gertrude Cullen, Gisèle Auger, Nicole Laveau, Renée Poulin, Élyse Grenier, Marie-Marthe Lagacé, Louise Potvin, Nathalie Guéchi (ITMAV).

Messieurs : André Lafrance, Eugène Cantin (CA), Serge Gravel (CA), Maurice Thériault, Léonard Tanguay, Georges Henri Cloutier, Paul Pilote.

Invités : Sébastien Lapointe (Lemieux Nolet), Jacques Pouliot.

1. Accueil et mot de bienvenue

Madame Judith Gagnon, présidente, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être à la réunion.

2. Proposition de nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Rés : (01-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par madame Gisèle Auger et appuyé par madame Ghislaine Auclair de désigner monsieur Jacques Pouliot pour agir comme président d'assemblée et madame Gaétane Frenette comme secrétaire d'assemblée. Adoptée à l'unanimité.

3. Déroulement de la rencontre et rappel des conditions d'éligibilité pour le vote

Monsieur Jacques Pouliot constate qu'il y a quorum et que l'on peut tenir l'Assemblée générale annuelle (AGA). Il ajoute qu'à la fin de la réunion, l'assemblée va procéder à l'élection de cinq (5) administrateurs en vue de compléter les effectifs du Conseil d'administration de la section de l'AQDR QUÉBEC.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Rés : (02-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par madame Nicole Laveau et appuyé par madame Murielle Vachon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 21 mai 2015

Monsieur Jacques Pouliot laisse quelques minutes aux membres pour lire le procès-verbal de l'AGA du 21 mai 2015 aux pages 9 à 11 du rapport annuel 2015-2016.

Rés : (03-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par madame Michèle Reny et appuyé par madame Nicole Laveau d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 21 mai 2015. Adoptée à l'unanimité.

6. Dépôt et adoption des États financiers

Monsieur Sébastien Lapointe présente le rapport de la firme *Lemieux Nolet*, comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L. et mentionne que le rapport a été émis sans restriction ni réserve.

Rés : (04-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par madame Carole Rivard et appuyé par madame Michèle Reny d'adopter les États financiers 2015-2016 déposés par la firme *Lemieux Nolet*, comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L. Adoptée à l'unanimité.

7. Nomination des vérificateurs 2016-2017

Rés : (05-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par madame Judith Gagnon et appuyé par madame Ghislaine Auclair de reconduire nos auditeurs pour l'année fiscale 2016-2017. Adoptée à l'unanimité.

8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2016-2017

Madame Martine Champagne présente les prévisions budgétaires 2016-2017 mentionnées en pages 27 et 28 du rapport annuel.

Rés : (06-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par madame Ghislaine Auclair et appuyé par monsieur André Lafrance d'adopter les prévisions budgétaires 2016-2017 présentées par madame Martine Champagne. Adoptée à l'unanimité.

9. Rapport d'activités - État de situation 2015-2016

Madame Judith Gagnon explique en détails les différents aspects du rapport d'activités mentionnées aux pages 29 à 43 du rapport annuel.

Rés : (07-AGA-2016-05-26) Une motion de félicitations adressée à madame Judith Gagnon est proposée par madame Ghislaine Auclair et appuyée par madame Nicole Laveau pour les efforts faits en vue d'aider les aînés vulnérables et pour toutes les activités présentées au cours de l'année qui furent très intéressantes. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (08-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par madame Ghislaine Auclair et appuyé par madame Gisèle Auger d'adopter le dépôt du rapport d'activités tel que rédigé. Adoptée à l'unanimité.

10. Ratification des actes posés par le Conseil d'Administration

Rés : (09-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par madame Michèle Reny et appuyé par madame Carole Rivard de ratifier les actes posés par les membres du Conseil d'administration. Adoptée à l'unanimité.

11. Orientations 2016-2017

Madame Judith Gagnon explique les orientations mentionnées en pages 43 et 44 du rapport annuel pour l'exercice financier 2016-2017. L'AQDR souhaite publier un petit journal aux membres de notre section.

12. Élections des membres du Conseil d'administration

12.1 Présentation des candidats

Monsieur Jacques Pouliot informe les membres qu'il y a cinq (5) postes d'administrateurs à renouveler.

12.2 Vote s'il y a lieu

Rés : (10-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par madame Nicole Laveau et appuyé par madame Carole Rivard de nommer monsieur Jacques Pouliot comme président d'élection et madame Gaétane Frenette comme secrétaire d'élection. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (11-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par madame Carole Rivard d'approuver la candidature de madame Judith Gagnon au Conseil d'Administration 2016-2017. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (12-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par monsieur Eugène Cantin d'approuver la candidature de madame Carole Rivard au Conseil d'Administration 2016-2017. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (13-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par madame Murielle Vachon d'approuver la candidature de madame Solange Couture-Blais au Conseil d'Administration 2016-2017. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (14-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par madame Judith Gagnon d'approuver la candidature de madame Murielle Vachon au Conseil d'Administration 2016-2017. Adoptée à l'unanimité.

Rés : (15-AGA-2016-05-26) Il est dûment proposé par monsieur Serge Gravel d'approuver la candidature de madame Nicole Laveau au Conseil d'administration 2016-2017. Adoptée à l'unanimité.

Étant donné les 5 candidatures et l'acceptation des candidats, le président d'élection, monsieur Jacques Pouliot, les déclare élus par acclamation et leur suggère de se retirer afin de déterminer les charges futures de chacun des membres élus et de ceux dont le mandat est reconduit automatiquement.

Rés : (16-AGA-2016-05-26) Monsieur André Lafrance propose la fermeture de l'élection. La résolution est adoptée à l'unanimité.

12.3 Huis clos et pause

Les membres élus et les autres administrateurs se retirent afin de déterminer leurs charges futures.

12.4 Élection du comité exécutif

Madame Judith Gagnon, présidente
Madame Carole Rivard-Lacroix, vice-présidente
Madame Nicole Laveau, trésorière
Monsieur Eugène Cantin, secrétaire.

13. Proclamation du nouveau conseil d'administration

Le nouveau Conseil d'administration 2016-2017 se compose comme suit :

Madame Judith Gagnon, présidente
Madame Carole Rivard-Lacroix, vice-présidente
Madame Nicole Laveau, trésorière
Monsieur Eugène Cantin, secrétaire
Madame Solange Couture-Blais, administratrice
Monsieur Serge Gravel, administrateur
Monsieur Marcel Guillemette, administrateur
Monsieur Gérald Higgins, administrateur
Madame Murielle Vachon, administratrice.

14. Levée de l'assemblée

Rés : (17-AGA-2016-05-26) L'ordre du jour est épuisé, il est dûment proposé par monsieur Léonard Tanguay et appuyé par madame Micheline Cloutier la levée de l'assemblée à 15 h 30. Adoptée à l'unanimité.

Eugène Cantin, secrétaire

Judith Gagnon, présidente

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE
DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC
INC.**

États financiers
Exercice terminé le 31 mars 2017



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 10
Renseignements complémentaires	11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.)
Québec inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc. au 31 mars 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Lemieux Nolet

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 19 mai 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis n° A127264



**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC
INC.**

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
Produits		
Subventions (page 11)	235 520 \$	113 751 \$
Financement privé (page 11)	36 846	32 485
	<u>272 366</u>	<u>146 236</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	30 464	18 191
Loyer	11 220	22 572
Papeterie et dépenses de bureau	4 494	9 270
Publicité et représentation	1 969	3 981
Déplacements	370	1 003
Télécommunications	3 119	4 486
Entretien et réparations	562	555
Assurances	480	490
Cotisations	5 955	5 730
Honoraires	44 133	76 193
Projet ITMAV	83 314	19 528
QADA comité milieu de vie	15 066	238
Amortissement des immobilisations corporelles	1 247	1 247
Intérêts et frais bancaires	38	314
Autres	-	1 855
Charges QADA centre d'aide et d'accompagnement (page 11)	68 270	-
	<u>270 701</u>	<u>165 653</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>1 665 \$</u>	<u>(19 417) \$</u>

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC
INC.**

**État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2017**

	Investi en immobi- lisations corpo- relles	Affec- tations internes	Non affecté	2017 Total	2016 Total
Solde au début de l'exercice	4 363 \$	10 725 \$	29 458 \$	44 546 \$	63 963 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 247)	-	2 912	1 665	(19 417)
Affectations internes	-	(10 725)	10 725	-	-
Solde à la fin de l'exercice	3 116 \$	- \$	43 095 \$	46 211 \$	44 546 \$

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC
INC.**

Bilan

31 mars 2017

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	116 580 \$	103 322 \$
Débiteurs (note 3)	10 030	3 133
Subventions à recevoir	38 699	-
	<u>165 309</u>	<u>106 455</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	3 116	4 363
	<u>168 425 \$</u>	<u>110 818 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	9 421 \$	7 188 \$
Produits et subventions reportées (note 6)	112 793	59 084
	<u>122 214</u>	<u>66 272</u>
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	3 116	4 363
Affectations internes	-	10 725
Non affecté	43 095	29 458
	<u>46 211</u>	<u>44 546</u>
	<u>168 425 \$</u>	<u>110 818 \$</u>

Au nom du conseil,

Signé : «Judith Gagnon» _____, administrateur

Signé : «Carole Rivard Lacroix» _____, administrateur

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC
INC.**

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 665 \$	(19 417) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 247	1 247
	2 912	(18 170)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	(6 897)	493
Subventions à recevoir	(38 699)	-
Créditeurs	2 233	5 858
Produits et subventions reportées	53 709	45 148
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	13 258	33 329
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	103 322	69 993
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	116 580 \$	103 322 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

31 mars 2017

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, défend les droits des personnes retraitées et préretraitées. L'organisme est exempt d'impôt.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

31 mars 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les améliorations locatives sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus sous forme de fournitures ou de services qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement sont comptabilisés à leur valeur marchande estimative.

Contributions des membres

Les contributions des membres sont comptabilisées sur la durée de l'abonnement.

3. Débiteurs

	2017	2016
Comptes à recevoir	8 722 \$	- \$
Taxes sur les produits et services	1 308	3 133
	10 030 \$	3 133 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

31 mars 2017

4. Immobilisations corporelles

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	6 233 \$	3 117 \$	3 116 \$	4 363 \$

5. Crédoiteurs

	2017	2016
Salaires et vacances	4 712 \$	4 243 \$
Sommes à remettre à l'État	4 709	2 945
	9 421 \$	7 188 \$

6. Produits et subventions reportées

	2017	2016
Contributions des membres reportées	4 556 \$	2 406 \$
Subventions reportées	108 237	56 678
	112 793 \$	59 084 \$

7. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux subventions à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC INC.

Notes complémentaires

31 mars 2017

7. Exposition aux risques financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES
PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) QUÉBEC
INC.**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
Subventions		
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
SACAIS	53 335 \$	53 335 \$
Subvention ITMAV	81 388	26 282
Subvention QADA centre d'aide et d'accompagnement	68 271	-
Subvention QADA comité milieu de vie	15 066	238
Subvention CRÉ	5 915	25 643
Subvention emplois d'été Canada	7 547	-
Projet Recours aux aînés	-	7 250
Autres	3 998	1 003
	235 520 \$	113 751 \$
Financement privé		
Contributions des membres	36 561 \$	31 841 \$
Diverses contributions	285	644
	36 846 \$	32 485 \$
Charges QADA centre d'aide et d'accompagnement		
Honoraires	53 245 \$	-
Loyer	9 600	-
Papeterie et dépenses de bureau	1 066	-
Publicité et représentation	2 016	-
Déplacements	1 160	-
Télécommunications	996	-
Intérêts et frais bancaires	187	-
	68 270 \$	-

VI. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017-2018

	REVENUS	DÉPENSES
SACAIS - Programme de soutien aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole - Volet : Promotion des droits	53 335 \$	
QADA - Centre d'aide Coup de pouce	120 000	
ITMAV Secteur Haute-ville	45 000	
ITMAV Secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	45 000	
Cartes de membre	40 000	
Subventions reportées		
CRÉ - Centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables	8 442	
QADA - Comité milieu de vie de l'AQDR nationale	17 756	
QADA - Centre d'aide Coup de pouce	51 730	
ITMAV Secteur Haute-ville (2016-03-31)	4 333	
ITMAV Secteur Haute-ville (2017-03-31)	4 983	
ITMAV Secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (2016-03-31)	3 186	
ITMAV Secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (2017-03-31)	5 047	
Nouveaux Horizons « Les aînés : Un patrimoine à conserver »	12 761	
TOTAL DES REVENUS	411 573 \$	
Salaire et honoraires		
Salaires et avantages sociaux - AQDR Québec		18 000 \$
Honoraires professionnels - AQDR Québec		24 000
<i>Participation de l'organisme au projet Centre d'aide Coup de pouce</i>		
Salaires et avantages sociaux		8 000
Honoraires - Participation de L'organisme au projet Coup de pouce		4 000
Honoraires professionnels QADA Centre d'aide Coup de pouce		100 400
Sous-total :		154 400 \$
Frais de location et d'entretien du bureau		
Loyer AQDR Québec		12 975 \$
Location de locaux - QADA Centre d'aide Coup de pouce		9 600
Entretien des locaux		1 000
Sous-total :		23 575 \$

Prévisions budgétaires 2017-2018 (suite)

	REVENUS	DÉPENSES
Frais d'administration		
Frais de bureau et administratifs - QADA Centre d'aide Coup de pouce		10 000 \$
Fournitures de bureau		2 000
Équipement de bureau et informatique		500
Photocopies/dépliants		1 500
Télécommunications		3 110
Frais de poste		2 500
Assurances		500
Cotisations (AQDR et autres)		6 200
Entretien de l'équipement		1 500
Amortissement améliorations locatives		1 250
Intérêts et frais bancaires		300
Frais de déménagement		2 500
Sous-total :		31 860 \$
Frais de déplacement et de représentations		
Publicité et frais de représentation		2 500 \$
Frais de déplacement		1 000
Sous-total :		3 500 \$
Dépenses de projets		
ITMAV Secteur Haute-ville		45 000 \$
ITMAV Secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge		45 000
QADA - Comité milieu de vie de l'AQDR nationale		12 574
Dépenses de projets - subventions reportées		
CRÉ - Centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables		8 442
QADA - Comité milieu de vie de l'AQDR nationale		5 182
ITMAV Secteur Haute-ville		9 316
ITMAV Secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge		8 233
Nouveaux Horizons « Les aînés : Un patrimoine à conserver »		12 761
QADA - Centre d'aide Coup de pouce		51 730
Sous-total :		198 238 \$
TOTAL DES DÉPENSES		411 573 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		0 \$

VII. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016-2017

7.1 Le contexte

L'AQDR Québec est toujours très active dans la région de la Capitale-Nationale. Elle remplit bien sa mission dans l'ensemble de son territoire, autant au niveau de la défense collective, que de la défense individuelle des droits des aînés. Le principal but visé est de fournir aux aînés de l'information de qualité sur leurs droits, de l'accompagnement et du soutien personnalisé. Dans l'ensemble, nous considérons avoir rencontré ce but principal.

Nous avons de plus réalisé deux objectifs que nous nous étions fixés. Le premier était d'améliorer l'accessibilité des aînés à nos activités, particulièrement nos conférences. Le second était de consulter les aînés sur l'ensemble de notre territoire sur leurs besoins et les problématiques qu'ils rencontrent. Nous avons pu réaliser ces objectifs grâce à un partenariat établi avec le réseau des bibliothèques de la ville de Québec. Nous avons tenu nos rencontres dans différentes bibliothèques de la ville. Les bibliothèques nous passaient gratuitement des salles et nous aidaient à faire la promotion de nos activités. À plusieurs reprises nous avons fait salle comble avec près de 130 participants. Le succès a été indéniable. Les aînés qui assistaient aux rencontres pouvaient aussi se familiariser avec tous les services offerts par les bibliothèques.

Quant aux différentes consultations, elles nous ont permis de mieux connaître et comprendre les besoins des aînés de tous les milieux. Grâce à la collaboration avec l'Armée du salut, nous avons pu rencontrer des résidents de leur refuge.

Au niveau national, l'AQDR Québec a travaillé beaucoup sur des dossiers nationaux, notamment au sein de quatre comités nationaux : le comité revenu et fiscalité, le comité enjeux stratégiques, le comité transport et le comité personnes aînées immigrantes. La compétence de plusieurs membres de l'AQDR Québec est reconnue dans tout le Québec. Il convient de souligner la participation exceptionnelle de Judith Gagnon, Claude Godbout, Carole Rivard Lacroix et Nicole Laveau dans la réalisation du Cahier de revendications du mouvement AQDR réalisé en 2017.

Notre mission : la défense collective et individuelle des droits des aînés, retraités et préretraités

L'AQDR Québec fait partie d'un grand réseau d'organismes à but non lucratif, regroupés sous la bannière nationale, soit l'AQDR nationale, laquelle compte plus de 42 sections dans l'ensemble du Québec. L'AQDR Québec à l'instar des autres sections du Québec, est catégorisée comme un organisme de défense des droits.

Sa mission est de :

- Défendre collectivement et individuellement les droits des personnes retraitées et préretraitées;
- Promouvoir les droits des aînés en devenant leur porte-parole auprès des pouvoirs publics;

- Défendre les acquis des personnes âgées vulnérables en les supportant dans leurs démarches;
- Protéger et développer les intérêts économiques, sociaux et culturels des aînés, retraités et préretraités.

La particularité de l'AQDR Québec est que celle-ci, désirant répondre aux besoins criants de la clientèle « aînée » ayant besoin d'accompagnement et de support individuel, a développé en 2010 un tout nouveau service d'aide et d'accompagnement aux aînés et à leurs aidants, Coup de pouce aux aînés. La défense individuelle des droits des aînés est donc aussi assurée par l'AQDR Québec.

L'AQDR Québec se retrouve avec une mission élargie. Elle défend les droits des aînés et de plus les accompagne individuellement pour les soutenir dans l'ensemble de leurs démarches visant à les maintenir autonomes le plus longtemps possible. Sa mission est donc sociale et individuelle.

C'est aussi que notre structure administrative se divise en trois grandes catégories :

1. Les services administratifs : secrétariat, cartes de membres et comptabilité.
2. Les services de défense collective : conférences, journées thématiques, comités de travail, table abus et maltraitance, RTC, IVPSA, Santé publique et comités milieu de vie.
3. Les services d'accompagnement et de support aux aînés vulnérables : Coup de pouce aux aînés et les travailleurs de milieu.

Notre contribution à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées se joue à deux niveaux – collectif et individuel – lesquels sont interreliés. L'information qui provient de tous nos services nous apporte une vision globale et intégrée.

Le développement d'un leadership régional en défense des droits

L'année 2016-2017 a été marquée par une accentuation des interventions de l'AQDR Québec en défense collective des droits.

Tout d'abord, il faut noter la présence depuis janvier 2017 de Francis Lefebvre stagiaire à la maîtrise en communication publique. Sa présence au sein de notre équipe nous a permis de mettre à jour notre plan de communication, ainsi que certains de nos outils promotionnels. L'AQDR Québec a joué un rôle important dans les consultations publiques réalisées auprès des aînés dans le but de faire une cueillette d'information portant sur les enjeux des aînés.

L'AQDR Québec a aussi procédé à la consultation portant sur les enjeux des groupes aînés le 30 novembre 2016, lors d'une réunion régionale de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale.

Grace à son implication régionale forte, l'AQDR Québec va être en mesure de définir les grands enjeux des aînés dans la région de la Capitale-Nationale.

L'AQDR Québec s'est aussi investie dans le dossier MADA en écrivant un Mémoire à la ville en juillet 2016 sur les enjeux principaux touchant les aînés. Plusieurs personnes de l'AQDR Québec ont été présentes aux trois rencontres organisées par la ville de Québec sur le Plan d'accessibilité universelle 2017-2020. L'AQDR a été présente à la consultation du 18 avril dernier

organisée par de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale portant sur le Plan d'accessibilité universelle 2017-2020.

L'AQDR Québec s'est aussi démarquée au niveau du dossier de transport en commun et celui du transport adapté. Mme Nicole Laveau et M. Serge Gravel ont été présents à plusieurs réunions du RTC et du conseil municipal, faisant valoir le point de vue de l'AQDR Québec sur le transport en commun. L'AQDR est aussi membre d'un comité du RTC. M. Serge Gravel succède à Mme Nicole Laveau pour cette représentation.

L'AQDR Québec a participé à toutes les rencontres organisées par la Table abus et maltraitance de la Vieille-Capitale. Les deux représentantes à cette Table, Mmes Solange Couture Blais et Murielle Vachon ont fait de l'excellent travail.

L'information et la sensibilisation

L'AQDR Québec a réalisé les objectifs de son Plan d'actions 2016-2017 au niveau de l'information et de la sensibilisation des aînés sur leurs droits. On dénote une participation exceptionnelle des aînés à nos conférences dans les bibliothèques. Les aînés sont satisfaits d'aller à la bibliothèque, de se sensibiliser aux services offerts dans ce réseau de la ville de Québec et de venir à nos conférences.

Désirant répondre à la demande de la Table abus violence et maltraitance de la Vieille-Capitale qui soulevait un besoin important d'information juridique dans le secteur de Duberger-Les Saules, l'AQDR Québec a offert plus de sept activités de sensibilisation juridique dans le secteur de Duberger-Les Saules, à la bibliothèque Jean-Baptiste-Duburger.

Nous avons aussi présenté quatre conférences dans des coopératives d'habitation portant sur le bail et le testament.

7.2 La défense collective : notre mission fondamentale

Plusieurs activités ont été réalisées dans ce volet. Les principales se retrouvent à l'intérieur de notre programme d'activités.

Programmation AQDR Québec 2016-2017 CONFÉRENCES et ACTIVITÉS En partenariat avec la Ville de Québec -Bibliothèque de Québec

Du 30 septembre au 2 octobre 2016	Le Salon FADOQ Centre de Foires de Québec – Kiosque 126
14 novembre 2016	Conférence L'intimidation –Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
5 décembre 2016	Conférence Service de police de la ville de Québec Bibliothèque Monique-Corriveau
17 décembre 2016	Loisir Souper d'Antan et soirée dansante Salle des Chevaliers de Colomb de Charlesbourg

Programmation AQDR Québec 2016-2017 (suite)

11 janvier 2017	Mise en Forme
14 février 2017	Fête Dîner de Saint Valentin – Restaurant Le Piolet
13 mars 2017	Conférence Le Testament avec Me Mario Fleury Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
10 avril 2017	Conférence REER, Sécurité de vieillesse avec Service Canada Bibliothèque Gabrielle-Roy
26 avril 2017	Conférence Le Testament avec Me Mario Fleury Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement
30 mai 2017	Assemblée générale annuelle
14 juin 2017	Convivialité Pique-Nique – Parc Saint-Pierre 5295, rue des Violettes, (Charlesbourg) Québec

Cliniques juridiques – Bibliothèque Jean-Baptiste-Dubergier

7 octobre 2016	Testament Par Maude Lapointe
11 novembre 2016	Le bail de logement Par Maude Lapointe
2 décembre 2016	La loi sur la protection par rapport aux achats impulsifs Par Maude Lapointe
6 janvier 2017	Mandant d'inaptitude et procuration Par Emmanuelle Cloutier
10 février 2017	Testament et succession Par Claudia Bilodeau
3 mars 2017	Le bail Par Joannie Leclerc-Côté
7 avril 2017	Abus et protection : différents types de mandats du régime de protection

Consultation des aînés sur les principaux enjeux et problématiques

27 septembre 2016	Bibliothèque Étienne-Parent, Beauport
24 octobre 2016	Bibliothèque Paul-Aimée-Paiement, Charlesbourg
8 novembre 2016	Bibliothèque Monique-Corriveau, Sainte-Foy
23 novembre 2016	Bibliothèque Neufchâtel, Neufchâtel
30 novembre 2016	Montmartre canadien
7 décembre 2016	Armée du Salut
7 mars 2017	Travailleurs de milieu locaux de l'AQDR Québec

Défense collective envisagée sous l'angle des quatre critères du SACAIS

Chaque organisme de défense des droits doit effectuer des actions reliées aux quatre critères du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) pour pouvoir obtenir des subventions. L'AQDR Québec rencontre ces critères. Cette subvention couvre le fonctionnement de base de l'AQDR Québec.

Éducation populaire autonome

Production de documents d'information et de sensibilisation

Formation *Réagir immédiatement contre tout abus financier (RICTAF)*. Objectifs : Prévenir et intervenir en cas d'abus financier. Réalisé par Mme Jessie Marcoux, stagiaire en psychoéducation.

Vieillesse et dépression : démystifions la problématique. Objectif : Prévenir la dépression. Réalisé par Mme Valérie Fournier, stagiaire en psychoéducation.

Activités de formation

En plus des activités réalisées dans le réseau de la Bibliothèque de Québec, l'AQDR Québec a organisé d'autres formations notamment *L'abus, la violence et la maltraitance*, sous forme de 5 à 7 offerts aux citoyens de l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, au Montmartre canadien.

Analyses et perspectives régionales

Mémoire sur la sécurité routière rédigé par Mme Nicole Laveau, en collaboration de M. Serge Gravel, présenté le 3 mars 2017 lors de la consultation organisée par la SAAQ sur la sécurité routière.

Analyse politique non partisane

- Établissement d'une position sur le dossier du transport en commun et sur celui du transport adapté
- Élaboration d'une plate-forme de revendications
- Mémoire sur le projet de loi 115, forte participation de membres de l'AQDR Québec
- Commentaires réalisés sur les budgets fédéral et provincial 2017
- Consultation sur la sécurité routière

Mobilisation

- Participation à la pétition du regroupement des comités logements pour la remise en force des critères d'augmentation pour le bail
- Intervention média Radio-Canada Québec sur la séparation involontaire
- Conférence de presse ITMAV, région de la Capitale-Nationale

Activités de représentation

- Secrétariat aux aînés MFA
- Ministère de la Famille (fédéral)
- Plusieurs OBNL privées
- Régie du logement
- Cour du Québec

Rencontres des élus

- Mme Chantal Gilbert, conseillère municipale
- Mme Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la lutte contre l'intimidation
- M. François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Mme Véronique Tremblay, députée de Chauveau
- M. Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (fédéral)

7.3 Adhésions

Au 31 mars 2017, nous avons 1932 membres actifs.

7.4 Programmes de L'AQDR Québec

7.4.1 Services d'accompagnement individualisé

Projet Coup de pouce aux aînés

État de situation

Le projet *Coup de pouce aux aînés* s'est développé à partir de juillet 2010, après avoir obtenu une subvention pour le projet d'une durée de trois ans et un réaménagement complet de l'infrastructure de l'AQDR Québec.

Après six ans, voici le bilan :

- **Degré de pénétration du service dans la collectivité**

Moyens utilisés

Conférences, rencontres avec les médias, reportages, articles dans les journaux, participation à des Tables de concertation, conférences dans des résidences privées pour personnes âgées et rencontres avec des partenaires locaux et régionaux et auprès d'organismes sans but lucratif de la région, ainsi que des rencontres avec des partenaires.

Résultats

La demande de services est maintenant continue. Les références sont faites et l'AQDR Québec a pris sa place en qualité de service d'accompagnement aux aînés vulnérables dans la région de la Capitale-Nationale. Des aînés de plusieurs régions du Québec demandent de l'aide à Coup de pouce aux aînés. Le volume de demandes devient de plus en plus important. Les dossiers ont été aussi beaucoup plus imposants. Il y a des cas qui demandent à l'AQDR Québec de consulter plusieurs ressources œuvrant dans des disciplines variées : droit, fiscalité, intervention psychosociale.

Le nombre de demandes a fluctué et varié depuis le début de la mise en place du projet.

De juillet 2010 à mai 2012, nous avons eu 476 demandes d'intervention. Un fort pourcentage (51 %) provenait d'aînés en résidence.

De mai 2012 à mai 2014, nous avons eu plus de 657 demandes d'intervention, dont la majorité provenant d'aînés ou d'aidants qui vivent à domicile. Plusieurs de ces demandes nous sont référées par des travailleurs sociaux des CLSC et CSSS. Notons que l'AQDR Québec est devenue la référence au niveau de l'accompagnement aux aînés et de la défense de leurs droits.

De mai 2014 à mai 2015, nous avons traité près de 400 demandes d'intervention, dont 86 provenant de l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale.

De mai 2015 à mai 2016, nous avons traité plus de 508 demandes

De mai 2016 à mai 2017, nous avons traité plus de 652 cas.

Les résultats sont les suivants :

- 70 % des demandes proviennent d'aînés et/ou de leurs représentants vivant à domicile ;
88 % des demandes proviennent de résidents de la Ville de Québec;
- 62 % des demandeurs présentent des particularités dans leur comportement (détresse psychologique, anxiété) ;
- 28 % des demandeurs ayant un handicap physique, sont référés par des organismes du milieu;
- 67 % des demandes sont reliées au secteur privé : hébergement privé, harcèlement psychologique, logement et consommation ;
- 69 % des demandeurs ont besoin d'accompagnement dans leurs démarches;
- 86 % des demandeurs qui ont besoin d'aide dans leurs démarches, obtiennent un règlement total ou partiel de leur situation.

7. 4. 2 Structuration des services d'accompagnement individualisés aux personnes âgées

Moyens utilisés

Depuis deux ans, afin de répondre aux besoins croissants de notre clientèle, nous avons dû ajouter des ressources qualifiées en droit et en intervention sociale. Nous avons de plus créé des liens avec la Chaire de recherche en droit des aînés, afin d'avoir le soutien approprié dans les dossiers juridiques plus difficiles.

Nous avons aussi évalué notre mode de fonctionnement et réfléchi sur les modalités à mettre en place pour continuer à offrir des services individualisés. Notre réflexion nous avait amenés à poser deux interventions significatives.

- Demande de subvention de projets dans le cadre du programme QADA régional 2015-2016, afin d'obtenir une subvention de projets pour continuer à offrir ce service et devenir un Centre d'aide et d'accompagnement aux aînés vulnérables.
- Demande de subvention pour obtenir deux travailleurs de milieu ITMAV pour les secteurs de la Haute-ville de Québec et Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Ces deux services d'accompagnement aux aînés vulnérables sont différenciés, mais complémentaires des services de défense collective des droits des personnes âgées.

Nous avons obtenu deux subventions qui nous ont permis de structurer les services individualisés aux aînés de la façon suivante :

COUP DE POUCE AUX AÎNÉS

Personnel qualifié en droit

Tout au long de cette période, l'AQDR Québec a recherché à établir des partenariats avec des bureaux d'avocats et le Barreau, afin d'enrichir son offre de service d'information juridique offert présentement par des étudiants en droit supervisés par des bureaux d'avocats.

En 2015 est venu se joindre à nous le bureau d'avocat de Me Marc Gaucher. Quant aux stages de l'Université Laval, les ententes existantes continuent de s'appliquer, Stages communautaires en Droit et Pro Bono.

En 2016-2017, nous avons pu avoir plusieurs finissantes du Barreau qui malheureusement n'avaient pas de stages. Deux de celles-ci ont travaillé bénévolement pour l'AQDR Québec durant près de six mois.

Depuis mars 2017 et ce pour quatre mois, nous avons un avocat qui est venu travailler avec nous pour nous aider à résoudre les cas juridiques les plus complexes.

Personnel qualifié en intervention sociale

En septembre 2016, l'AQDR Québec, recevait deux nouvelles stagiaires en psychoéducation de l'Université Laval, supervisées par M. Jacques Pouliot, consultant en psychoéducation depuis 2012. Les stagiaires ont travaillé dans le cadre du protocole d'intervention développé par l'AQDR Québec, en vue de la prise en charge des cas

d'abus référés à l'AQDR Québec, basé sur l'approche psychoéducatrice. Le but de cette approche est de maintenir l'autonomie de la personne aînée le plus longtemps possible, de lui redonner du pouvoir sur elle-même en lui permettant d'identifier ses capacités adaptatives et de reconnaître ses déficits. De cette manière, l'intervenant cible des moyens adaptés à la condition et à l'évolution de la personne aînée. L'approche se veut à court terme, soit de six à huit interventions. Le Protocole complet a été mis en œuvre en 2015. Il s'inscrit dans la démarche globale de l'AQDR Québec d'offrir aux aînés un accompagnement professionnel, légal, administratif et psychosocial de qualité, afin de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie.

Les travailleurs de milieu

Après avoir créé Coup de pouce aux aînés, l'AQDR Québec a mis sur pied le projet ITMAV qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes aînées, en les aidant à conserver leurs acquis et leur autonomie, tout en les rejoignant dans leur milieu.

Deux éducatrices spécialisées ont été engagées en janvier 2016. Deux territoires sont couverts : Secteur Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et Secteur Haute-ville de Québec.

Le projet des travailleurs de milieu se déroule très bien dans les deux secteurs.

Résultats

Progressivement, l'AQDR Québec arrive à une définition et à une articulation d'un service d'accompagnement administratif et juridique aux aînés vulnérables et à leurs représentants. Au niveau psychosocial, un Protocole d'intervention de courte durée a été élaboré, lequel permet de structurer davantage les services aux aînés.

L'expérience et l'expertise développées nous permettent de comprendre les besoins des aînés et de définir la portée et les limites de nos interventions.

Nous parvenons de plus en plus à bien définir les services rendus par notre organisme aux aînés vulnérables et surtout à offrir des services adéquats.

Nous avons aussi inventorié toutes les sources d'information qui peuvent nous aider à trouver des réponses aux demandes des aînés et/ou de leurs représentants. Par ailleurs, on remarque que les aînés qui viennent demander de l'aide individuelle ont souvent un fort besoin d'écoute et de soutien émotif avant d'être en mesure d'identifier leurs véritables besoins.

Plusieurs demandeurs ont besoin d'écoute et de support.

L'ajout des deux travailleurs de milieu vient compléter les services individualisés offerts aux aînés vulnérables.

7. 4. 3 Projet *Implantation de comités de milieu de vie dans les résidences privées*

L'AQDR nationale, dans le cadre d'une demande de financement au programme national QADA, a obtenu une subvention pour déployer des comités de milieu de vie dans cinq régions du Québec : Montréal, Sherbrooke, Laurentides, Laval et la Capitale-Nationale. Notre chargée de projet a débuté son travail en juin 2016. Elle a implanté un comité milieu de vie à la résidence Charlesbourg. D'autres résidences ont été approchées. Nous attendons des résultats sous peu.

Historique du projet

C'est depuis 2009 que l'AQDR a expérimenté les comités milieu de vie dans les résidences. Un comité milieu de vie est constitué d'une petite équipe de personnes résidentes qui acceptent de s'impliquer bénévolement pour se mettre à l'écoute des autres résidents dans le but de porter leurs attentes raisonnables à l'attention des responsables, gestionnaires ou propriétaires de la résidence.

Objectif du projet

L'objectif est de reproduire, dans la mesure du possible, les conditions de vie familiale pour l'ensemble des résidents en donnant une voix aux résidents tout en brisant l'isolement et en renforçant le sentiment de sécurité.

7. 4. 4 Partenariats

L'année 2016-2017 nous a permis de consolider un partenariat important avec l'Université Laval. En effet, les liens se sont resserrés avec la faculté de Droit et de Psychoéducation qui nous fournissent des stagiaires tous les ans. Nous avons aussi un lien privilégié avec la Chaire de recherche en droit des aînés qui fait partie de notre comité aviseur pour la rédaction de brochures. En 2017, nous avons de plus établi un nouveau partenariat avec la faculté de communication qui nous a fourni un stagiaire en communication publique (stage hiver 2017).

Un second partenariat a été établi avec le centre d'aide et d'action bénévole du Contrefort. L'AQDR Québec et le Centre d'action bénévole du Contrefort, qui ont chacun des travailleurs de milieu, ont mis en place un lieu d'échange et d'information.

Un troisième partenariat a été établi avec la police de Québec avec notre travailleuse de milieu du secteur de la Haute-ville de Québec, afin de rejoindre des aînés isolés dans deux résidences privées de ce secteur.

Liste des autres partenaires :

Centre d'aide et d'action bénévole du Contrefort, Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec, Groupe de recherche en animation et planification économique, Ruche Vanier, Service d'entraide Basse-Ville, Aide à la communauté et services à domicile (Loretteville), Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, Table Abus Négligence envers les personnes âgées de la Vieille

Capitale, CIUSSS Capitale-Nationale, Barreau du Québec, Ville de Québec, l'APPUI Capitale-Nationale, IVPSA, FADOQ, Retraités flyés, Café rencontre Basse-ville, résidence du Patrimoine, résidences Charlesbourg, résidence St-Amant et Habitation du Châtelois

7. 4. 5 Gestion du bureau

Les bureaux de l'AQDR Québec sont situés au 3208, rue des Sumacs à Québec. Ils sont ouverts cinq jours par semaine, de 9 heures à 16 heures. Un secrétaire est à l'accueil et prend tous les appels téléphoniques. Les appels sont transférés aux services visés.

Le service *Coup de pouce aux aînés* est offert tous les jours de la semaine. Le vendredi de chaque semaine, il y a une clinique juridique gratuite pour les aînés qui veulent obtenir de l'information. Le lundi matin, il y a aussi des rencontres d'information avec un avocat. Tous les jours de la semaine, il y a de l'accueil psychosocial pour les aînés qui demandent de l'écoute et une intervention immédiate.

Depuis six ans, une équipe de dix jeunes contribue à la bonne marche et au fonctionnement de l'AQDR Québec. L'AQDR Québec vise à améliorer les liens entre tous les groupes jeunes et aînés. La démarche est enclenchée, et à ce titre, l'AQDR Québec fait figure de leader dans ce domaine.

Les appels téléphoniques sont nombreux. Nous avons reçu ou effectué près de 5,800 appels durant cette période. La majorité du temps, les téléphones proviennent des membres qui veulent renouveler leur carte de membre, ou adhérer à l'association. Plusieurs appels sont reliés au programme *Coup de pouce aux aînés*, soit 50 % d'entre eux.

7. 5 Ratification des actes posés par le conseil d'administration

7. 6 Ratification du rapport d'activités

VIII. ORIENTATIONS 2017-2018

Depuis 2010, l'AQDR Québec a exploré plusieurs avenues : la santé des aînés, l'intergénérationnel, la défense individuelle des droits des aînés, l'abus, la violence et la négligence des aînés. Au cours de ces années, l'AQDR Québec a pu faire des constats qui lui permettent maintenant d'avoir des orientations et des positions claires sur plusieurs dossiers.

Les orientations suivantes sont le fruit d'une réflexion importante portant sur les enjeux reliés à la mission de l'AQDR Québec.

8.1 La défense collective des droits des aînés

- Intensification de la mobilisation des membres autour des grandes problématiques des aînés : abus, violence, isolement et pauvreté, accompagnement et encadrement.
- Communication dans les médias sociaux et communautaires afin de faire entendre le point de vue de l'AQDR Québec sur les grands dossiers concernant les aînés.
- Prise de parole et manifestations publiques sur des enjeux sociaux importants.
- Implantation des comités de milieu de vie dans les résidences privées.
- Tenue de cafés rencontres pour prévenir l'isolement des personnes âgées et améliorer leur réseautage
- Formation destinée aux aînés sur les principaux droits et recours

8.2 La défense individuelle des droits des aînés et de leurs aidants

- Continuation du service d'accompagnement aux aînés vulnérables : services d'aide et d'accompagnement général, soutien juridique, soutien psychosocial et soutien administratif.
- Développement du service d'aide et de proximité ITMAV par les travailleurs de milieu de l'AQDR Québec.
- Développement de partenariat avec d'autres organismes afin d'améliorer l'impact de nos interventions.

8.3 L'intergénérationnel

- Continuer à faire du mentorat auprès des jeunes qui veulent aider les aînés dans le besoin.
- Élaborer des projets visant l'échange entre des aînés et des jeunes.

8.4 Le financement de l'AQDR Québec

- Obtenir une reconnaissance à titre d'organisme de charité de manière à être en mesure de solliciter des fonds privés.
- Obtenir la reconnaissance de la Ville de Québec afin de bénéficier des prérogatives dues à ces organismes par la Ville de Québec.

L'AQDR Québec est devenue un acteur majeur au niveau de la défense des aînés et des aidants dans la région de la Capitale-Nationale.

Rapport rédigé par Judith Gagnon.

25 mai 2017

ANNEXE I – Cliniques juridiques

CENTRE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX AÎNÉS VULNÉRABLES



CLINIQUES JURIDIQUES GRATUITES POUR LES AÎNÉS



Thèmes des consultations :

- Le testament;
- La succession;
- Le mandat en cas d'inaptitude;
- Les contrats;
- Le bail;
- etc.



Les cliniques juridiques se poursuivent pour la saison estivale dans les bureaux de l'AQDR Québec.

**Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.**

Veillez téléphoner au 418 524-0437 pour obtenir un entretien téléphonique ou pour fixer un rendez-vous.

Nos bureaux sont situés au :
3208, rue des Sumacs, Québec.

Via la 73 Nord ou le boul. Henri-Bourassa Nord, 2 lumières au nord du boul. Jean-Talon, tout près de Place Liray (Super C).

Des étudiants en droit, supervisés par des avocats, répondent à vos questions sur appel, ou à nos bureaux sur rendez-vous.

Coup de pouce aux aînés de l'AQDR Québec, offre gratuitement aux aînés de la grande région de la Capitale-Nationale, des services personnalisés de défense des droits individuels et collectifs, d'accompagnement dans leurs démarches administratives et juridiques.

AQDR QUÉBEC

3208, rue des Sumacs

Québec QC G1G 1X4

Courriel pour les stagiaires: aqdr.quebec1@gmail.com

Courriel : info.aqdrquebec@gmail.com Site internet : www.aqdr-quebec.org